



300, chemin des Patriotes,
Saint-Mathias-sur-Richelieu (Québec) J3L 6Z5
Tél. : (450) 658-2841
Fax : (450) 447-1416

**Formulaire demande de permis
Balcon, galerie, perron, pont-soleil,
etc.**

À l'usage de la municipalité

Zone : _____
Matricule : _____
No de la demande : _____
Date de réception : _____

Écrire en lettres moulées

TYPE DE LA DEMANDE DE CONSTRUCTION

Résidentiel Agricole Industriel Institutionnel Commercial

IDENTIFICATION

Propriétaire Requéant (procuration nécessaire)

Nom _____

Adresse _____ Code postal _____

Téléphone (_____) _____ Adresse courriel _____

DESCRIPTION DE L'EMPLACEMENT

Même adresse qu'à l'identification (compléter ci-bas, si l'adresse est différente)

Numéro du lot ou # civique _____ Rue _____

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Nature des travaux

Balcon Galerie Perron Pont-Soleil

Dimensions : _____ Localisation : _____ Matériaux : _____

Description : _____

Distance limite arrière: _____ Distance limite latérale: _____ Distance limite avant: _____

Caractéristiques des travaux

Coût des travaux (excluant le terrain) _____ \$

Date du début des travaux _____ Date de la fin des travaux _____

EXÉCUTANT DES TRAVAUX

Cochez si autoconstruction

Nom _____ N° R.B.Q. _____

Adresse _____

Téléphone _____ Responsable du chantier _____

DOCUMENTS JOINTS À LA PRÉSENTE DEMANDE

Obligatoire

Fournir une copie du plan de votre certificat de localisation sur lequel vous tracez l'emplacement de la construction à l'échelle (dimension, matériaux, garde-corps, escalier, etc.)

Optionnel

Procuration, si vous n'êtes pas le propriétaire;

***La municipalité se réserve le droit de demander d'autres documents ou informations suite à la réception d'une demande de permis officielle.**

Votre demande de permis sera recevable une fois que tous les documents requis auront été déposés au service de l'urbanisme.

COMPLÉMENT D'INFORMATION POUR LE PROPRIÉTAIRE OU LE REQUÉRANT

Extrait du Règlement sur les permis et certificat numéro 1029

BALCON :

Construction accessoire composée d'une plate-forme en saillie sur les murs d'un bâtiment entourée d'un garde-corps et pouvant être protégée par une toiture ou un avant-toit. Un balcon communique avec une pièce intérieure par une porte ou une porte-fenêtre et ne comporte pas d'escalier extérieur.

GALERIE :

Construction accessoire composée d'une plate-forme en saillie sur les murs d'un bâtiment desservie par un escalier extérieur et pouvant être protégée par une toiture ou un avant-toit.

PATIO :

Construction extérieure avec ou sans garde-corps (plate-forme), située à moins de 60 centimètres du niveau moyen du sol.

PERRON :

Construction accessoire extérieure composée d'une plate-forme et munie d'un petit escalier se terminant au niveau de l'entrée d'un bâtiment et donnant accès au rez-de-chaussée.

PONT-SOLEIL :

Plate-forme surélevée, reliée à une piscine de plus de 0,45 mètre de hauteur, reliée ou non au bâtiment principal.

DÉCLARATION DU PROPRIÉTAIRE OU REQUÉRANT

Je, _____, (lettres moulées) reconnais avoir pris connaissance des dispositions applicables à la demande mentionnée ci-haut. Je m'engage à respecter les lois et règlements en vigueur. Je m'engage à construire ou aménager selon les plans tels qu'ils ont été déposés avec corrections exigées, s'il y a lieu, par l'autorité compétente.

Signature du requérant

Date